

## 7. Women and International Law Interest Group

### *Groupe d'intérêt des femmes en droit international*

(This Section was kindly prepared by Karen Knopp of the Faculty of Law, University of Toronto)

THE Canadian Council on International Law "Women and International Law" interest group began in 1994 as part of a broader informal initiative regarding women and international law in Canada. In 1995, "Women and International Law" became the first official interest group of the CCIL.

The first step of the initiative was to develop contacts between Canadian women working in international law as lawyers, diplomats, activists and academics. To this end, in 1995 the first annual Directory of Canadian Women in International Law was printed and circulated by the Faculty of Law, University of Toronto. In addition to facilitating contacts, the Directory is intended to serve as a resource for students interested in pursuing careers in international law and for event organizers seeking a particular expertise or perspective.

Through the network promoted by the Directory, a number of other objectives for women and international law initiative were identified. The "Women and International Law" interest group implements two of these objectives and, it is hoped, will expand to implement others. A first objective identified by a number of CCIL members was to try to ensure that women's perspectives were represented at the CCIL annual conference, which is widely regarded as the central yearly gathering of the Canadian international legal community. Traditionally, the CCIL annual conferences addressed few international legal issues of particular concern to women. The first panel to address feminism and international law at an annual CCIL conference was the panel "Searching for a New Grotius and the Contribution of Feminism" in 1992. In the conferences of the preceding twenty years, the only comparable paper to appear in the proceedings was Rebecca Cook, "Human Rights and Development: Are Women Still

Separate and Unequal?” in 1985.

The second objective was to create a forum at the CCIL annual conference for women and those interested in feminist issues in international law to meet and exchange views, experiences and information. Moreover, given the later entry of women into international law, women attending the annual conferences tended to be in the earlier stages of their careers or to be students and accordingly were at risk of participating at the margins of the annual conference. For this reason as well, a forum seemed particularly helpful in enabling women to benefit fully from the conference.

With the aim of meeting these two objectives, the *ad hoc* forerunner of the “Women and International Law” group held a breakfast meeting at the 1994 CCIL annual conference. Since then, the “Women and International Law group” has become officially recognized by the CCIL, and the breakfast has grown into the group’s main event. The speaker at the 1996 breakfast was Chantal Bernier, who spoke on Canada’s international obligations regarding gender equality and their impact on her work as Senior Advisor on Gender Equality to the Department of Justice. In 1997, the breakfast speaker was Professor Dianne Otto, University of Melbourne, whose topic was “Whose Security? Reimagining Peacekeeping from a Feminist Perspective”. Representatives of the group are now consulted on the organization of the annual conference, offering suggestions for speakers and sponsoring particular events. Past conference events organized by the group have been an open forum on the 1995 Beijing World Conference on Women and a panel on international criminal law.

*(Cette section fut préparé par Karen Knopp de la Faculté de Droit de l’université de Toronto)*

**L** E groupe d’intérêt des femmes en droit international du CCDI a vu le jour en 1994, dans le cadre d’une plus vaste initiative non officielle touchant les femmes et le droit international au Canada. L’année suivante, il devenait le premier groupe d’intérêt officiel au sein du Conseil.

L’une des premières tâches de ce groupe d’intérêt a été de créer des liens entre les femmes travaillant dans le domaine du droit international en qualité de juristes, de diplomates, d’activistes et de professeurs. À cette fin, en 1995, le premier répertoire des femmes en droit international a été imprimé et diffusé par la faculté de droit de l’université de Toronto. Ce répertoire sert également

de ressource aux étudiantes qui veulent poursuivre une carrière dans le domaine et, même, aux organisateurs à la recherche de compétences ou de points de vue particuliers.

Grâce au réseau qui s'est développé à partir du répertoire, il a été possible de déterminer un certain nombre d'objectifs touchant les femmes et le droit international. Deux objectifs ont déjà été atteints et on espère que cela se poursuivra. Essayer de faire valoir les points de vue des femmes au congrès annuel du Conseil, congrès qui est perçu comme l'une des principales rencontres annuelles de la communauté internationale de droit, a été le premier objectif fixé par plusieurs membres du CCDI. Les congrès avait rarement donné lieu à des échanges touchant particulièrement les femmes, si ce n'est qu'à deux occasions : en 1992, lors d'une table ronde dont le thème était la contribution du féminisme («*Seaching for a New Grotius and the Contribution of Feminism*») et, auparavant, en 1985, Rebecca Cook avait été la seule, dans une communication intitulée «*Human Rights and Development: Are Women Still Separate and Unequal?*», à aborder le sujet.

Le deuxième objectif était d'offrir un forum, dans le cadre du congrès annuel, pour permettre aux femmes et à d'autres personnes qui s'intéressent aux questions féministes en droit international de se rencontrer et de partager leurs points de vue et leur expérience, ainsi que de l'information. En outre, en raison de l'entrée tardive des femmes sur la scène internationale, les femmes qui participaient aux congrès annuels en étaient habituellement au début de leur carrière ou étaient encore étudiantes et, par conséquent, couraient le risque de rester en marge du congrès. Pour cette raison également, un forum semblait une initiative particulièrement intéressante pour permettre aux femmes de tirer profit des congrès.

Dans le but d'atteindre ces deux objectifs, le premier groupe d'intérêt des femmes en droit international a tenu un petit déjeuner-causerie lors du congrès annuel de 1994. Depuis, ce groupe d'intérêt a été officiellement reconnu par le CCDI, et le petit déjeuner est devenu un événement annuel d'importance. En 1996, Chantal Bernier était la conférencière invitée. Elle a discuté des obligations du Canada sur la scène internationale quant à l'égalité des sexes et des répercussions de ces obligations sur son travail de conseillère principale en la matière au ministère de la Justice. L'année suivante, Dianne Otto, professeure à l'université de Melbourne, a présenté une communication, selon une perspective féministe, sur la sécurité dans le cadre des opérations de maintien de la paix «*Whose security? Reimagining Peacekeeping from Feminist Perspective*». Maintenant, des représentantes et représentants du groupe d'intérêt sont consultés

*quant à l'organisation du congrès annuel. Ces personnes offrent des suggestions aux conférenciers et parrainent ou marrainent des événements particuliers, notamment la tribune libre à l'occasion du Congrès mondial de Beijing de 1995 sur les femmes et une table ronde sur le droit criminel international.*



Breakfast meeting of Women and International Law Interest Group  
Petit déjeuner - causerie du Groupe d'intérêt des femmes  
en droit international, 1997

